

POI. CANT

DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



INFO

Visite d'État Exercice sécuritaire réussi pour la visite du président chinois



RÉORGANISATION: la brigade spécialisée des mineurs se décentralise
SPORT ET SANTÉ: Une activité sportive intense à la Police cantonale

LAPEYRE

POUR PROFITER DE VOTRE ÉTÉ !

Store motorisé
avec télécommande

+

Avancée confortable
de 3,50 m

+

Coffre intégral
= toile protégée

+

Armature
anthracite

+

Manœuvre
de secours

+

Capteur de vent
EOLIS 3D offert !



Store de terrasse motorisé avec coffre intégral et armature anthracite, toile haute qualité gris cendre 8006. Manœuvre électrique radio à télécommande et treuil de secours. Équipé d'un capteur de vent, monté sur la barre de charge, il mesure l'amplitude de mouvement de celle-ci, selon le réglage choisi il assure la remontée automatique de votre store en cas de vent.

Largeur 4,50 m : 1'790.- Réf.6656240

Largeur 6 m : 1'990.- Réf.6656250

DÈS

1'790.-

STORE BANNE

Largeur : 4,50 m
Avancée : 3,50 m



5 ANS
GARANTIE
LAPEYRE

Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres remises ou promotions en cours, valable sur une sélection d'articles, jusqu'au 21.10.2017 ou dans la limite des stocks disponibles. Consultez nos vendeurs-conseils.



MENUISERIES • CUISINES • SALLES DE BAINS

zoom-zoom



Pensez **Rochat**,
achetez sympa,
roulez **Mazda** !



Visitez notre parc d'occasions
garanties sur www.garage-rochat.ch

Ch. de la Colice 1 • 1023 Crissier
Tél. 021 636 26 36

- de dettes + de vie



INFO BUDGET
0840 4321 00



Prévention du
surendettement

Appel gratuit depuis le réseau fixe

Sommaire

104

mars 2017

Paraît 4 fois par an
Tirage 4700 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
(3315 exemplaires)

EDITEUR

Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Christophe Sauterel, *rédacteur en chef*;
Olivia Cutruzzola, *rédactrice en chef adjointe*
et responsable d'édition

RÉDACTEURS

Olivia Cutruzzola, Bertrand Dubois, Noé Morel,
Gianfranco Cutruzzola, Valérie Bourquin

PHOTOGRAPHIES

Roxane Bolay, Thomas Hangartner,
Valentine Reyner, Bertrand Dubois,
Johnatan Somville, Jean-Bernard Sieber,
Olivier Gehin

MISE EN PAGE

Next communication SA

RELECTURE

Police cantonale vaudoise

IMPRESSION

Imprimerie Baudat

ABONNEMENT

Revue distribuée gratuitement à tous les membres
de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux
polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires
cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à
nos annonceurs.

CONTACT

presse.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

PUBLICITÉ

Next communication SA -
021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



8

Actualité

5

Point de vue

7

Interview

Avec Mme Métraux, Cheffe du DIS

8

Actualité

Visite officielle du président de la
République populaire de Chine

11

Réorganisation de la Police de Sûreté

La délinquance des mineurs,
une affaire de proximité

13

Eclairage

Relancer sa carrière avec un
programme d'emploi temporaire
à la Police cantonale

16

Sport et santé

Tournoi de football des polices
de sûreté romandes

Swiss Mountain Hockey Cup

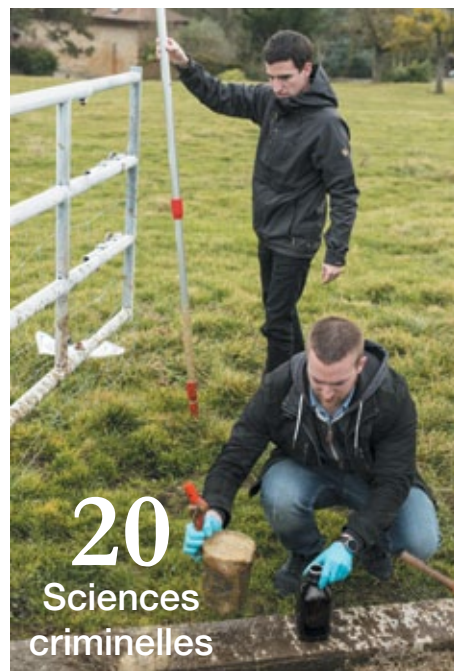
Grand maître de budo à Lausanne

Organisation du premier
Swiss Police Throwdown



13

Eclairage



20

Sciences criminelles

20

Sciences criminelles

Brigade du lac et École des sciences
criminelles: une collaboration
qui a fin nez!

24

Prévention criminalité

Pas «chocolats» les gendarmes
engagés contre les cambriolages
au crépuscule

28

Portrait

Le rugby, un sport pour les femmes?
Portrait d'une collaboratrice
de la Police cantonale

30

Coup de cœur

Les gendarmes griffent la glace



NO TO RACISM





Point de vue

Ce premier numéro de l'année me donne l'occasion de faire une rétrospective de l'année 2016 sur le plan sécuritaire et me permet de rappeler les objectifs de la Police cantonale pour 2017.

Comme il se doit, un coup d'œil dans le rétroviseur tout d'abord, sans trop s'attarder sur les chiffres mais en retenant les tendances.

Pour la 5ème année consécutive, les infractions au Code pénal sont en baisse. Nous avons retrouvé aujourd'hui des statistiques comparables à celles de l'année 2009. Bien sûr il reste du pain sur la planche. Même si l'évolution est réjouissante, les citoyens continuent de se préoccuper à juste titre du deal de rue et des cambriolages. Ces problèmes ne sont pas résolus et ne le seront que difficilement aussi longtemps que la demande subsistera pour le premier, que notre pays conservera pour les délinquants de passage son image de pays de cocagne pour le second.

Ce n'est pas une raison pour ignorer les efforts qui ont été faits dans toute la chaîne pénale avec des résultats à la clé. L'amélioration de la prévention active et passive, l'augmentation de la capacité carcérale, l'accélération du traitement d'un certain nombre de cas à travers le processus Strada, peuvent ainsi être mis en exergue.

C'est aussi la meilleure répartition géographique et fonctionnelle d'effectifs policiers

en légère hausse qui a contribué à cette tendance. Les efforts doivent absolument être poursuivis si l'on veut affronter avec le même optimisme l'augmentation de population annoncée dans le canton. (+10'754 habitants, soit +1,4 % en 2016 par rapport à l'année précédente). Sachant qu'il y a au 1^{er} janvier 2017 un policier pour 396 habitants dans le canton toutes polices confondues, l'évolution annuelle justifie à elle seule 27 policiers supplémentaires pour maintenir le niveau actuel.

S'agissant maintenant des objectifs de la Police cantonale pour 2017, ils ont été définis comme suit:

- La défense des intérêts de la Police cantonale, y compris ceux de la police de sûreté, dans la mise en place du Concept Général de formation des policiers, à compter vraisemblablement de 2020 (formation des policiers sur deux ans comportant une année en insertion professionnelle)

- La consolidation du statut et de la stabilité financière de l'Académie de police de Savatan, en collaboration avec nos partenaires des autres cantons et de la Confédération

- La poursuite du projet de déménagement du CET sur le site de l'ECA (projet Ecavenir), en collaboration avec les autres partenaires «feux bleus»

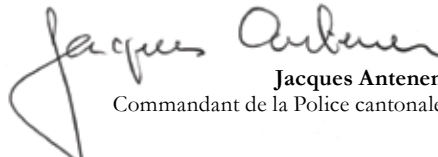
- La prise en compte, au niveau de la formation, de l'équipement et de la mentalité des

policiers, des exigences de la société numérique

- L'ouverture, à travers le dialogue avec nos partenaires sécuritaires au niveau opérationnel, d'une réflexion sur le devenir de la police coordonnée vaudoise, après 5 ans d'expérience

- La poursuite de l'intégration de la Police cantonale dans les structures multidépartementales en charge d'analyser la problématique de la radicalisation

- Le développement du renseignement, en particulier dans le domaine de la prévention du terrorisme, prenant en compte la nécessité d'être prêts pour l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur le renseignement au 1^{er} septembre 2017.


Jacques Antenen
 Commandant de la Police cantonale



Financer son logement devient un jeu d'enfant.

Avec nos prêts hypothécaires à partir de 0,62%.

Fixez maintenant un entretien conseil sous banquemigros.ch/prethypotheaire.

BANQUEMIGROS

Elle fait toute la différence.



L'interview

Béatrice Métraux, Cheffe du Département des Institutions et de la Sécurité (DIS)

Le 25 septembre dernier, le peuple a adopté la Loi fédérale sur le Renseignement (LRens). Cette loi devrait permettre d'améliorer le dispositif de lutte contre le terrorisme. Qu'en est-il de la menace aujourd'hui ?

D'après les évaluations du Service de renseignements de la Confédération, la menace n'a pas changé pour la Suisse, depuis les attentats en Europe de 2015, elle reste élevée bien que notre situation ne soit pas comparable avec les pays européens. Cela signifie que la présence, la visibilité policière et celle des forces de sécurité (gardes-frontières et police des transports) sont accrues et que nous portons une attention particulière aux sites sensibles comme les aéroports, les frontières ou les gares.

Quelles sont les mesures prises par le canton de Vaud ?

Plusieurs mesures sont déjà entrées en force. Nous avons doublé nos ressources en matière de renseignement et nous avons renforcé la visibilité policière sur le terrain. Tous les policiers ont été sensibilisés à la problématique de la radicalisation au moyen d'informations spécifiques permettant, notamment, de détecter toute situation jugée particulière. De plus, le partage d'informations s'est considérablement développé

entre tous les acteurs sécuritaires du canton (Police cantonale, Polices municipales, Service pénitentiaire, etc...) Nous avons également déployé de nouveaux équipements de protection pour les policiers – nouveaux gilets pare-balles et casques de protection balistique – pour leur permettre d'intervenir en étant protégés. Nous adaptons en permanence la formation, l'équipement et les tactiques d'engagement de nos policiers sur le terrain à l'évolution de la menace sécuritaire. Ces mesures permettent d'augmenter la capacité de la police à répondre aux nouvelles menaces terroristes.

Nous avons encore en mémoire les drames survenus à Nice et à Berlin. Est-ce que des mesures spécifiques sont envisagées pour les manifestations ?

Des mesures ont été déjà prises en 2016 en collaboration avec les organisateurs de plusieurs grandes manifestations. Des blocs de béton ont, par exemple, été placés aux abords du site du Paléo Festival ou du marché de Noël à Montreux. La police a également augmenté le niveau de vigilance et sa présence dans les secteurs où le risque est potentiellement plus élevé.

Le troisième rapport TETRA du groupe sécurité de la Confédération a été publié le 14

mars 2017. Celui-ci met l'accent sur l'importance de la prévention dans la lutte contre la radicalisation. Qu'en est-il du canton de Vaud ?

Nous estimons en effet qu'il faut, non seulement agir sur le plan sécuritaire avec les mesures déjà évoquées, mais également sur celui de la prévention. Mon département pilote actuellement une réflexion globale sur cette problématique. À ce titre, un groupe de travail interdépartemental (DJFC, DSAS, DIS, DECS) est chargé de proposer au Conseil d'État un plan de mesures en lien avec la prévention de la radicalisation. L'objectif est de proposer aux professionnels de terrain (éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, etc.) une stratégie visant à améliorer, notamment, le maillage socio-éducatif des personnes fragilisées au sein de la population. La prévention de la radicalisation est une question complexe et pluridisciplinaire qui nécessite une réflexion de fond afin de pouvoir y répondre de la manière la plus adéquate possible.

*Propos recueillis
par Olivia Cutruzzola*



Actualité

Visite officielle du président de la République populaire de Chine

Depuis le G8 en 2003, aucun événement n'avait nécessité un dispositif d'une telle ampleur pour la Police cantonale vaudoise qui a brillamment accompli sa mission grâce à l'implication et au professionnalisme de l'ensemble de ses services, ainsi que des partenaires avec lesquels elle a collaboré efficacement.

Réalisé par Valérie Bourquin

La mission

Le rôle principal de la Police était d'assurer la sécurité du président Xi Jinping et de sa délégation, constituée d'environ 200 personnes. Pour ce faire, selon les critères de la Confédération, un périmètre de sécurité de 80 m autour du VIP devait être observé. En outre, il convenait de garantir le déplacement des convois en maintenant leur priorité et leur fluidité. Pour assurer le succès de cette visite officielle, il s'agissait de permettre le déroulement du programme de manière ordonnée, sûre et digne.

Quelques chiffres

- plus de **1100** policiers chaque jour
- **700** collaborateur-trice-s de la Protection civile
- **5** hélicoptères et **2** bateaux
- **200** journalistes accrédités

Déroulement des opérations

Arrivés en Suisse le dimanche 15 janvier, le président Xi Jinping et sa délégation sont entrés sur le sol vaudois dans la soirée du mardi 17, après une première visite à Berne, puis à Davos au WEF (World Economic Forum). Accueilli à la gare de Lutry par nos autorités, le convoi s'est déplacé par la route jusqu'au Beau-Rivage Palace (Lausanne-Ouchy) où la délégation a passé la soirée et la nuit.

Le lendemain matin, la délégation a rejoint le CIO puis, un dernier convoi sur territoire vaudois a rejoint la gare de Lutry dans l'après-midi, où les autorités genevoises attendaient le président et sa délégation pour les accompagner jusqu'à Genève, dernière étape de cette visite officielle.



Les clés de la réussite

La réussite de cette mission délicate tient tout d'abord à l'organisation rigoureuse mise en place dans les semaines qui ont précédé l'évènement. Analyse, coordination, planification, information et formation de tous les intervenants ont représenté un investissement colossal. La direction des opérations a été confiée au Lieutenant-Colonel Alain Gorka, qui a su mener à bien cette tâche aussi importante que délicate, en s'appuyant sur un état-major de circonstance qui s'est impliqué sans compter.

Mais rien n'aurait été possible sans la mobilisation et l'engagement de plusieurs centaines de collaborateurs et collaboratrices qui se sont montrés aussi efficaces que motivés dans ce projet.

Enfin, la collaboration étroite avec de nombreux partenaires a également contribué à



ce succès de manière déterminante. Il s'agit notamment de la Protection civile vaudoise, du Groupement romand du maintien de l'ordre, des communes de Lausanne et de Lutry, du Canton de Genève, du CGFR, de la DGMR, de l'ECA, du DFAE ainsi que du DFJP et des polices communales.



3 questions au Lieutenant-Colonel Alain Gorka, Commandant de la Gendarmerie vaudoise

Comment avez-vous abordé la problématique, s'agissant d'un événement sans commune mesure?

Il s'agissait en effet d'un événement sans commune mesure au niveau de l'ampleur, mais également à mettre sur pied dans un délai extrêmement court, de surcroît dans une période de fêtes de fin d'année. Nous nous sommes appuyés sur l'expérience de plusieurs visites officielles qui ont eu lieu ces dernières années dans le canton. En l'occurrence, le RETEX (retour d'expériences) que nous effectuons après chaque engagement s'est avéré très utile. Nous devons accomplir la mission qui nous a été confiée par la Confédération tout en préservant les droits fondamentaux de la population et en minimisant la gêne engendrée par le dispositif mis en place. La constitution d'un état-major réunissant les compétences et l'expérience utiles a permis non seulement de planifier le dispositif en détail, mais aussi d'anticiper toute situation fortuite.

Quelles étaient vos craintes les plus vives à quelques heures de l'événement?

J'étais serein, car nous avons créé toutes les conditions favorables pour cet engagement, allant jusqu'à inviter les principaux organismes de contestation contre le gouvernement chinois à nous contacter pour nous entretenir avec eux sur d'éventuelles manifestations et mettre ainsi en place le principe de la «gestion négociée de l'espace public». Cette invitation a été déclinée par les intéressés. Cet état de préparation nous a permis de nous concentrer sur une seule chose: faire face à l'imprévu, ce à quoi nous étions préparés, ayant pris en considération toutes les perturbations probables.

D'un point de vue éthique, l'accueil du président chinois a-t-il suscité des questions, voire des réticences de la part de certains collaborateurs?

Premièrement, je suis extrêmement reconnaissant envers l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs engagés. Conscient que nous avons tous des sensibilités propres et que la cause tibétaine en particulier emporte les faveurs de l'opinion publique, je leur ai demandé de ne pas porter de jugement de valeur et de se concentrer sur la mission qui nous était confiée. Toutes et tous ont fait preuve d'exemplarité et je les en félicite. Nous avons réussi à ménager au mieux la population tout en accomplissant la mission. Qui plus est, cette opération a permis d'expérimenter de nouveaux concepts que nous pourrions réutiliser par la suite. Par exemple celui que nous avons intitulé «Hospitalité», par lequel des policiers expérimentés dans un contexte de proximité vont à la rencontre de certains citoyens susceptibles d'engendrer des perturbations, dans une optique préventive favorisant l'échange et l'écoute, et ceci avant l'engagement d'une unité de maintien de l'ordre.



L'inspecteur principal adjoint Jean-Marc Fivaz et l'inspecteur A Jean-Marc Blaser (de g. à d.) en audition avec un mineur.



Réorganisation de la Police de sûreté

La délinquance des mineurs, une affaire de proximité

Depuis le premier janvier 2017, les activités de la police de sûreté en lien avec la délinquance des mineurs sont rattachées aux régions judiciaires (RJ). La nécessité d'agir au plus près de la problématique et la volonté d'échanger quotidiennement avec l'ensemble des acteurs de la prise en charge juvénile ont induit ce changement fondamental. Tour d'horizon avec quatre spécialistes.

Réalisé par Gianfranco Cutruzzolà

Regroupées au sein de la Section Enquêtes 2 de la police de sûreté, les régions judiciaires sont responsables de la prise en charge et du contrôle de l'activité judiciaire dans leur région, notamment en entretenant sur le long terme le partenariat et la complémentarité avec les policiers chargés de missions judiciaires au sens de la loi (LOPV), mais aussi avec l'ensemble des partenaires régionaux de la sécurité. Depuis leur création, ces entités répondent activement à une part importante des délits et des infractions commis par des mineurs. C'est ce constat qui a poussé la police de sûreté à se réorganiser en intégrant à ces structures régionales les éléments spécialisés dédiés à la lutte contre la délinquance des mineurs, jusqu'ici rattachés à la Brigade Mœurs et Mineurs (BMM) et par conséquent séparés tant administrativement qu'au niveau opérationnel des régions judiciaires.

Ce rapprochement des acteurs policiers avec les partenaires locaux devra renfor-

cer la complémentarité des instances chargées de la prévention de la délinquance des mineurs et de leur accompagnement, afin d'offrir un suivi plus personnalisé, local et direct, tout au long d'une éventuelle activité délictueuse.

Rencontre avec les spécialistes

Nous avons évoqué plus en détail les nouveautés et les changements de l'activité de la Division mineurs avec quatre spécialistes. Le commissaire principal Philippe Gitz dirige la Section Enquêtes 2 regroupant les quatre régions judiciaires de la Police de sûreté. Le commissaire Jean-Daniel Aviolat était le chef de la BMM, dissoute au 1er janvier 2017. L'inspecteur principal adjoint Jean-Marc Fivaz sera le chef de la nouvelle structure jusqu'à la fin du mois de mars 2017. L'inspecteur A Jean-Marc Blaser en est le nouveau chef désigné.

Ce qui change dans l'organisation

Philippe Gitz souligne ce qui a prévalu dans le choix d'une délocalisation des spécialistes de la délinquance des mineurs dans les régions : « On se rendait compte que certaines tâches sont remplies aussi bien dans les régions judiciaires que par les brigades spécialisées, par exemple sur les cambriolages, y compris sériels. Les régions judiciaires sont des entités généralistes et on s'est aperçu que plusieurs acteurs en étaient arrivés à évoluer sur les mêmes domaines. »

Était-il dès lors judicieux de décentraliser l'activité « mineurs » dans les régions ? Jean-Daniel Aviolat répond par l'affirmative. « Dans l'ensemble de la réorganisation, ce qui est clair, c'est que la problématique des mineurs est locale, parce qu'il n'y a pas de réseaux de raquetteurs et de connexions entre les régions. Toutefois, cela peut quand même être assez grave et nécessiter l'inter-

vention de spécialistes de concert avec les écoles et tous les acteurs liés. Nous avons remarqué que tous les acteurs de la police judiciaire traitaient ces affaires, avec des distinctions liées à l'âge des auteurs, la gravité des délits et leur typologie. En définitive, l'opportunité et la disponibilité des gens sur le terrain déterminaient souvent qui allait prendre en charge l'affaire. »

Pour Philippe Gitz, il s'agit donc d'un choix induit par la réalité du terrain. « On a choisi de décentraliser toute la problématique des mineurs, tout en la regroupant sous une seule structure de conduite, pour pouvoir traiter les affaires depuis les enfants très jeunes jusqu'à l'entrée dans le monde adulte. En collaboration avec la gendarmerie, c'est toujours les régions judiciaires qui s'en occuperont pour les délits localisés et de gravité moyenne, puis si ça devient plus grave les spécialistes interviendront. »

Ce type d'organisation décentralisée au sein

des régions est une première à la police de sûreté. Elle permet d'exploiter l'ensemble des forces de la Section 2 (75 ETP), intervenant, au besoin, en soutien des 8 spécialistes affectés exclusivement à la problématique des mineurs. Pour Philippe Gitz, « outre le gain certain en autonomie de ces spécialistes, cela entre dans le cadre du fonctionnement quotidien de la structure. Cela favorise également le partenariat, avec des acteurs qui vont mieux se connaître. Nous pouvons résumer la logique de cette réorganisation en deux mots : on renforce et on simplifie. »

Ce qui change sur le terrain

Travailler ensemble, en réseau ; ce sont également ces éléments que Jean-Marc Blaser souligne lorsqu'il évoque la nouvelle organisation. « Ce qui est important pour nous, lorsqu'on est sur le terrain, c'est d'être au contact des auteurs et du milieu dans lequel ils évoluent. Connaître les autres acteurs de la chaîne judiciaire et éducative constitue un avantage certain, surtout que les contacts sont souvent quotidiens. Notre objectif principal est bien la prise en charge du mineur, et cela implique une certaine globalité, cela fait partie d'un processus éducatif. » Au quotidien, la Division mineurs s'occupe des affaires en milieu scolaire, et plus généralement de tout ce qui concerne les jeunes âgés de moins de 14 ans. » Pour Jean-Marc Fivaz, il s'agit d'un contexte délicat dans lequel la réponse pénale n'est pas forcément la plus adéquate. « Il est parfois plus avisé de trouver une solution dite éducative avec un partenaire, l'école par exemple. »

Au quotidien, l'antenne régionale de la Division mineurs a désormais fonction de référent pour toutes les affaires dont l'auteur est âgé de moins de 14 ans. Elle apporte ainsi une première lecture à un événement, pour lequel elle adopte un rôle de conseil et d'évaluation. Elle peut également être appelée à intervenir auprès d'institutions ou d'établissements scolaires lorsqu'une situation le requiert. Jean-Marc Blaser précise : « Que ce soit en informant et en prévenant par le biais d'une conférence ou en cherchant à circonscrire un problème qui pourrait survenir dans une école, le plus important pour nous, ce sont les mineurs. Comme l'a voulu le législateur, la prise en charge éducative doit être privilégiée lorsque l'on parle de justice pour les mineurs. »

En endossant un rôle de prévention et de répression, la Division mineurs a le regard tourné vers l'avenir. Son objectif est de s'inscrire dans un processus visant, avec les autres acteurs de la chaîne éducative et judiciaire, à offrir les meilleures chances de réussite aux jeunes acteurs, parfois égarés, du monde de demain.





Les services généraux de la Police cantonale bénéficient aussi de l'apport des personnes en programme d'emploi temporaire.

Eclairage

Relancer sa carrière avec un programme d'emploi temporaire à la Police cantonale

Bon an mal an, ils sont quelques dizaines à rejoindre les rangs de la Police cantonale dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire (PET) ou programme d'insertion (PI). Pour ces demandeurs d'emploi, le passage au sein de la police est une manière de conserver un lien avec une activité professionnelle et d'enrichir leur curriculum vitae. Pour leur employeur temporaire, ces collaborateurs sont précieux à plusieurs titres. Explications d'une opération gagnant-gagnant.

Réalisé par B.Ds

Que les choses soient claires : on ne devient pas policier en uniforme ou en civil par le biais d'un PET. Mais dans les services généraux, ou en matière de logistique, les postes sont nombreux à la police cantonale, par exemple, employé de commerce, magasinier, technicien, assistant en communication, voire médiamaticien. Côté quotidien le monde de la sécurité, de la protection et du renseignement suppose aussi quelques précautions. Ainsi les prétendants doivent avoir un casier judiciaire vierge et s'engager au secret professionnel.

Partenariat

Pour assurer la gestion de ces personnes, la direction des ressources humaines (DRH) de la Police cantonale travaille en partenariat avec le Service de l'emploi de l'État de Vaud (SDE) via la structure *ARC Emploi*. En collaboration avec les Offices régionaux de placement (ORP), cette entité a pour objectif d'offrir aux demandeurs d'emploi en quête d'une réinsertion rapide dans le marché du travail des postes d'accueil d'une durée limitée au sein de l'administration

cantonale. Le bénéficiaire conserve par-là ses aptitudes professionnelles, développe ses compétences, son réseau et surtout, va retrouver confiance en ses moyens. Il reste rétribué par l'assurance chômage et non pas par l'entité partenaire qui le reçoit. Cependant, celle-ci s'engage à lui fournir une place de travail, une activité et une formation gratifiante ainsi qu'un réel soutien de la part des responsables et collègues du service dans lequel il est engagé. Le demandeur d'emploi se voit doté de temps pour envoyer des offres de services, participer à des ateliers de formation (un demi-jour par semaine), bénéficier de conseils et, le cas échéant, se rendre à des entretiens d'embauche. Il doit aussi être immédiatement libéré par cette dernière s'il trouve un poste. Au fil de la mesure d'insertion - qui dure six mois - l'employé est suivi par un spécialiste d'*ARC Emploi* lors d'entretiens tripartites avec le responsable du service où il est actif. Pour que la démarche ait tout son sens et soit vraiment une opération gagnant-gagnant il faut que l'accueilli comme l'accueillant soient volontaires et choisissent librement de collaborer.

Service de l'emploi, ARC Emploi des chiffres parlants

L'an dernier, plus de 350 personnes ont été mises au bénéfice d'un programme d'emploi temporaire (PET) ou d'un programme d'insertion (PI), au sein de l'Administration cantonale. Ils ont été 35 à rejoindre la Police cantonale ou l'Académie de Savatan, pour la plupart dans des métiers administratifs, mais aussi de logistique ou d'activités spécialisées.

Continuellement l'antenne *ARC Emploi*, dispose de 130 places d'accueil dans plus de 40 services de l'État de Vaud. Chaque mois se mettent en place de nouvelles opportunités pour les entités «accueillantes» afin de participer à un nouveau projet tout en bénéficiant de l'arrivée de professionnels motivés et sélectionnés selon les besoins.

L'équipe est formée de spécialistes qui évaluent chaque demande de placement, vérifient les prérequis et le projet professionnel et accompagnent les bénéficiaires.

- 2016: 351 personnes en PET ou PI. 59 % des sortants (164 pers.) ont retrouvé un emploi.
- 2015: 306 personnes en PET ou PI. 53 % des sortants (125 pers.) ont retrouvé un emploi.
- 2014: 310 personnes en PET ou PI. 56 % des sortants (128 pers.) ont retrouvé un emploi.

Source: *ARC Emploi*

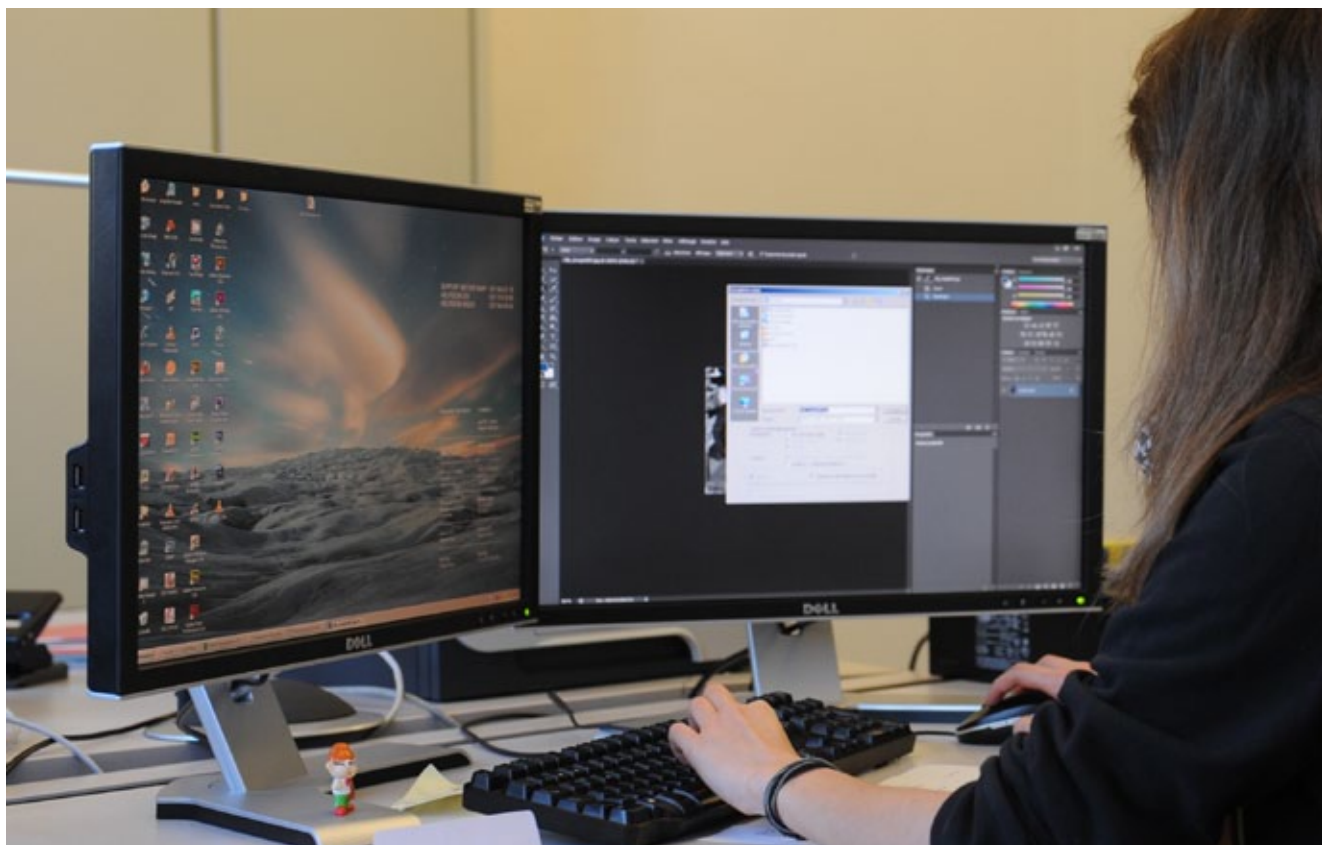
Regain de confiance en soi

Entre 2012 et 2016, 160 personnes ont profité d'une mesure de réinsertion à la Police cantonale. Trente-neuf ont obtenu ce dont elles n'osaient rêver lorsqu'elles ont étrenné le passage du tambour de la réception du centre de la Blécherette: un emploi en interne. Ces 24,3 % d'embauches sont une satisfaction pour le commissaire Olivier Rochat, remplaçant du chef de la DRH et Christelle Chautems, l'assistante chargée de ces dossiers. Les deux constatent que dans la grande majorité, les bénéficiaires sont curieux et motivés en découvrant le monde, nouveau pour eux, de la sécurité et de la protection. «En général, se voir évoluer dans un contexte professionnel avec des tâches biens réelles et se sentir intégré à une équipe conduit celui qui a perdu son job à un bon regain de confiance», remarquent-ils.

Obtenir, au terme de son activité, une attestation de travail — équivalent à un certificat — estampillée Police cantonale et la faire figurer dans son curriculum vitae est aussi



En programme d'emploi temporaire au Services généraux de la Police cantonale, l'employée de commerce Rachel Barbey a apprécié. «Je me suis tout de suite sentie acceptée comme une employée à part entière tant par les collègues que par les chefs. Ce qui m'a beaucoup aidé à reprendre confiance en moi», dit-elle.



un gage de sérieux et de confiance pour les futurs patrons potentiels. Les cadres de la Police cantonale ne cachent pas que les collaborateurs en programmes d'emplois temporaires sont un apport pour leurs unités. «Ils mettent de l'huile dans les

rouages, on peut même dire que, sans eux, il est des activités que nous devrions réduire, voire supprimer», indique Olivier Rochat. Sur le plan humain encore, pour les collaborateurs de la police cantonale, côtoyer ces demandeurs d'emploi revient souvent à se

rappeler les réalités du monde du travail en dehors du secteur public.



Trois questions à Jean-Marc Keller, collaborateur ARC Emploi

Quels avantages y a-t-il pour vous et pour vos «protégés» à trouver un PET à la Police cantonale?

Outre une situation de travail réelle, avec un cahier des charges et des objectifs clairs qui se trouvent aussi chez nos autres partenaires, il règne à la Police cantonale un cadre structuré, un esprit de corps, pas mal de dynamisme et d'entraide entre le bénéficiaire et les collaborateurs. Cela contribue largement au regain de confiance en eux des gens que j'accompagne.

Qu'est-ce que le succès pour un PET?

Idéalement, c'est, bien sûr, le retour à un emploi durant la mesure. Il en est ainsi pour près de 60 % de nos participants. Et à chaque fois cela donne du sens à notre démarche et aux efforts consentis par la personne. Sans job à la clé, ce n'est pas un échec pour autant. Le demandeur d'emploi aura quand même conservé ses aptitudes à un rythme d'activité, développé ses compétences, amélioré son réseau socio-professionnel et gagné de l'assurance en ses moyens, même si celle-ci peut être touchée lorsqu'il se retrouve sans activité. Chacun est informé dès le début de la mesure qu'il n'est rétribué que par ses indemnités chômage et qu'il n'y a aucune garantie qu'elle débouche sur un contrat à durée déterminée ou indéterminée.

Comment se passe votre relation avec les bénéficiaires?

Le principal est d'établir un climat de confiance. Pour les candidats que j'imagine placer à la Police cantonale je cherche à voir en eux le déclic d'un vrai intérêt pour ce monde un peu particulier. Pas de chance pour celui qui le perçoit comme uniquement contraignant et répressif. Ceci acquis, les choses se passent le plus souvent très bien. Il faut se rappeler que les gens en PET sont des professionnels qui ont besoin d'un accompagnement personnalisé et stimulant pour être valorisés sur le marché du travail. Les règles de participation fixées par la loi sur l'assurance chômage et le Service de l'emploi définissent des conditions-cadres, soit une réelle similitude avec le monde professionnel. Elles sont présentées au début de chaque collaboration et précisent que la mesure peut s'arrêter en tout temps si les objectifs visés ne peuvent pas être atteints.

Propos recueillis par B.Ds



Sport et santé



Tournoi des polices de sûreté romandes, Genève 2016, équipe vaudoise

Tournoi de football des polices de sûreté romandes

Le traditionnel tournoi de football des polices de sûreté aura lieu le vendredi 19 mai au Mont-sur-Lausanne et sera suivi d'un banquet.

Réalisé par Valérie Bourquin



Chacun son tour(noi)

Les six cantons romands organisent tour à tour le traditionnel tournoi annuel. Cette année, la tâche revient au FC sûreté de la police vaudoise, dont le comité est présidé par l'inspecteur principal Marc Zeller.

Ce dernier tient à remercier au passage la commune du Mont-sur-Lausanne qui, une fois encore, met gracieusement à disposition les installations du Châtaigner, où se déroulera l'évènement.

En forme dès 9 heures

Les matchs de qualification auront lieu le matin dès 9h, suivis des matchs de classement l'après-midi. Les équipes de Neuchâtel, Jura et Genève constituent le groupe A, tandis que le groupe B est composé des équipes de Fribourg, Valais et Vaud. Enfin, la finale aura lieu aux alentours de 16 h.

Nous vous invitons à venir assister aux matchs, rencontrer les collaborateurs de la police de sûreté d'autres cantons ou retrouver d'anciennes connaissances et passer un

moment convivial en leur compagnie, mais aussi à encourager notre équipe, car comme le rappelle le président du club Marc Zeller: «L'état d'esprit de ce tournoi est avant tout convivial et fraternel, mais nous avons quand même pour objectif de gagner!».

Banquet: n'oubliez pas de vous inscrire!

Si toute la population est invitée à venir encourager notre équipe, les inscriptions au banquet qui suivra sont réservées aux collaborateurs de la police.

Retrouvez le formulaire d'inscription et toutes les informations détaillées prochainement sur notre Intranet.



Swiss Mountain Hockey Cup

Afin de permettre aux jeunes espoirs du hockey romand d'affronter les meilleures équipes d'ici et d'ailleurs, un tournoi international est organisé, entre autres, par trois collaborateurs de la Police cantonale vaudoise.

Réalisé par Valérie Bourquin



Toute première fois

La première édition de la Swiss Mountain Hockey Cup, un tournoi destiné aux joueurs de moins de 13 ans, aura lieu du 14 au 17 avril 2017 à Leysin. Un événement qui verra s'affronter les prestigieuses équipes Dynamo Moscou (Russie), Seacoast Spartans (USA, Boston), Slovan Bratislava (Slovaquie), Espoo Blues (Finlande), Chamonix HC 74 (France), SC Bern Future, HC Lugano et bien sûr la Swiss Mountain Hockey Team (sélection romande de joueurs).

L'idée est de permettre aux jeunes hockeyeurs romands prometteurs de se mesurer à des équipes du monde entier sans devoir effectuer des voyages que bon nombre de parents ne peuvent leur offrir, faute de moyens financiers.

C'est ainsi qu'un comité d'organisation s'est formé. Parmi ses membres se trouvent le premier lieutenant Billy Warpelin, le sergent Éric Briand ainsi que le sergent Philippe Rayroud. Ce comité s'est en outre engagé à soutenir la promotion du hockey à Leysin et effectuera une action de bienfaisance auprès de l'association «Cœur battant», qui vient en aide aux enfants cardiopathes.

Appel aux dons et aux bénévoles

Pour réunir les fonds nécessaires à la mise en place du projet, les organisateurs font appel à votre générosité. Chacun peut faire un don à la mesure de ses moyens via la plateforme <http://ibiy.net/SwissMountainHockeyCup>.

Vous pouvez également les aider en participant au repas de soutien qui se déroulera le 10 mars au restaurant du Vélodrome de l'UCI à Aigle.

Enfin, ce projet a également besoin de bénévoles; n'hésitez pas à vous porter volontaire! Site internet: <http://www.swissmountainhockeycup.ch/>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/SwissMountainHockeyCup/>



(de g. à dr.): Me Masayuki Kondo, Me Katsuyuki Kondo Sensei et Alex Muracchini

Grand maître de budo à Lausanne

Maître Katsuyuki Kondo, figure de proue de l'école Daito-ryu, animera un séminaire international de trois jours au Ju-jitsu Club de la gendarmerie vaudoise. Judokas et ju-jitsukas membres de la FSJ peuvent assister au cours du samedi 29 avril 2017; une opportunité à ne pas rater!

Réalisé par Valérie Bourquin

La star du tatami

Sommité de cet art ancestral japonais, Maître Katsuyuki Kondo Sensei est Men-kyo Kaiden – à savoir licencié au plus haut niveau dans l'autorisation d'enseigner la technique et l'esprit d'un art martial – de l'école Daito-ryu, la plus ancienne école traditionnelle d'art martial japonais, datant du XII^e siècle. Il se déplacera en compagnie de Maître Masayuki Kondo et de Maître Sumie Hasagawa.

Traditionnellement, lors de ses séminaires européens, le cours du samedi est ouvert aux membres externes à son organisation. Cette année, ce sont donc les membres de la FSJ qui peuvent bénéficier de son enseignement lors d'un cours officiel.

Détails du cours et inscriptions

L'enseignement sera donné en japonais ainsi qu'en anglais et une traduction en français sera assurée lorsque nécessaire.

Les participants devront obligatoirement porter un kimono blanc et une ceinture blanche.

L'inscription est obligatoire jusqu'au 15 avril. Tous les membres de la FSJ, judokas comme ju-jitsukas, sont les bienvenus.

Prix du stage: CHF 80.-, repas de midi inclus. Gratuit pour les collaborateur-trice-s de la Police cantonale vaudoise.

Toutes les informations et programme complet disponibles sur www.jjcg.ch.

Inscriptions et informations complémentaires auprès de Pascal Badan, professeur de ju-jitsu avec brevet fédéral: pbadan@bluewin.ch.



Organisation du premier Swiss Police Throwdown

Passionné de CrossFit, un gendarme organise le premier Swiss Police Throwdown samedi 6 mai 2017 à Puidoux.

Réalisé par Valérie Bourquin

Le sergent Arnaud Panchaud est fier d'avoir rejoint la FLAG dès sa création il y a 3 ans et s'y plaît beaucoup malgré les contraintes horaires. Adepte de triathlon jusqu'au printemps 2014, c'est suite à une blessure qu'il a découvert le CrossFit et qu'il a effectué sa première séance. Depuis lors, il s'entraîne 4 à 5 fois par semaine. «Après le premier essai, soit on adore, soit on déteste. Moi, ça m'a plu immédiatement et je suis très vite devenu accro! Ce que j'apprécie dans ce sport, c'est l'esprit de communauté. Et il permet d'améliorer nettement toutes nos performances physiques quel que soit le niveau de départ. Il s'adresse à toutes les catégories de personnes, même en cas de handicap.» Ce sport, qui existe depuis les années 70 aux États-Unis, connaît un engouement croissant en Europe depuis quelques années, essentiellement véhiculé par les réseaux sociaux. En Suisse, il existe déjà plus de 50 «Box» (salles de CrossFit) et diverses compétitions.

Après avoir participé à plusieurs compétitions, Arnaud Panchaud a pris connaissance d'une compétition organisée par une association de policiers français en 2016, réservée aux policiers, pompiers et militaires («The fittest Cops»). Il a en outre organisé une démonstration de CrossFit à la journée sportive de la Police cantonale, démonstra-

tion qui a suscité beaucoup d'intérêt et généré des retours positifs. C'est ainsi qu'il a eu l'idée d'organiser la première compétition du genre en Suisse romande.

À ce jour, les inscriptions vont bon train, mais il reste de la place, surtout pour les femmes, alors n'hésitez pas à vous lancer!

«En fonction de son succès, cet événement pourrait bien se transformer à l'avenir en Championnat Suisse de Crossfit Police», espère Arnaud Panchaud. On le lui souhaite et on ne manquera pas d'aller encourager les participants le 6 mai prochain à Puidoux...

Qu'est-ce que le CrossFit?

Le terme CrossFit vient de Cross Fitness qui signifie entraînement croisé. Il s'agit d'une méthode de conditionnement physique qui allie différentes activités sportives, dont la force athlétique, l'haltérophilie, la gymnastique et les sports d'endurance.

Les pratiquants de CrossFit courent, rament, grimpent, sautent, déplacent et soulèvent des haltères et toutes sortes d'objets.

Le CrossFit axe son fonctionnement autour de dix compétences athlétiques: endurance cardiovasculaire et respiratoire, endurance musculaire, force, souplesse, puissance, vitesse, agilité, psychomotricité, équilibre et précision.



Samedi 6 mai 2017 de 8h à 17h

CrossFit Riviera, route du Verney 18-20 à Puidoux/VD:

Première compétition nationale de Crossfit organisée en Suisse, réservée aux gendarmes, policiers communaux et policiers des transports.

Exigences requises pour y participer:

- être assermenté au sein d'un corps de police suisse;
- être à l'aise avec tous les mouvements de Crossfit;
- être capable de réaliser les Opens des Crossfit Games, niveau Rx.

Inscriptions et informations

arnaud.panchaud@vd.ch
<https://www.facebook.com/swiss-policethrowdown2017>

Les inscriptions seront validées dans leur ordre d'arrivée, après le paiement des frais de CHF 40.-. La compétition est limitée à 30 athlètes, soit 15 hommes et 15 femmes.

Entrée libre pour les spectateurs, venez nombreux soutenir vos collègues!



Sciences criminelles

Brigade du lac et École des sciences criminelles : une collaboration qui a fin nez !

Investiguer sur l'origine des pollutions des eaux : des délits certes moins spectaculaires que les homicides, mais ô combien difficiles à élucider ! William Lacour, docteur de l'École des sciences criminelles de Lausanne, travaille sur une méthode de recherche d'indices et peut compter sur le soutien précieux de la brigade du lac de Neuchâtel, basée à Yverdon-les-Bains.

Réalisé par Olivia Cutruzzola

Chaque année, à l'échelle du canton de Vaud, ce sont une centaine d'infractions pour atteinte à l'environnement qui restent impunies, faute d'élucidation. Dans la région du nord du canton, une trentaine de cas occupent annuellement l'adjutant Paul Gerber, chef de la brigade du lac de Neuchâtel et son personnel (voir encadré). Pour ce faire, depuis quelques années, la brigade peut compter sur le soutien de l'École des sciences criminelles. William Lacour mène une thèse de recherche sous la direction de la professeure associée Céline Weyermann, spécialiste dans le domaine de la criminalistique chimique. Son but est d'adapter les méthodes de police scientifique à l'élucidation de délits environnementaux. «Les pollutions des eaux sont très difficiles à éclaircir et elles sont bien plus fréquentes que les meurtres, par exemple», s'enthousiasme le chercheur. Les experts de l'ESC qui travaillent dans ce domaine sont pourtant bien moins nombreux que ceux affectés à l'étude du sang ou de l'ADN, champ d'investigation sans doute «plus sexy». L'étudiant n'en a cure, tout heureux de pouvoir

poursuivre ses recherches, débutées lors de son travail de diplôme de master, déjà effectuées en collaboration avec la brigade du lac de la gendarmerie vaudoise. «C'est passionnant de pouvoir travailler dans un domaine très concret et en ayant pour but d'aider les gendarmes à investiguer et à mettre le doigt sur la source qui pollue un élément aussi précieux que l'eau ! J'ai beaucoup de chance de pouvoir bénéficier du soutien de la brigade du lac qui me donne accès au terrain pour mes prélèvements».

Des pollutions et des pollueurs difficiles à identifier

Les sources principales de pollution des eaux sont les hydrocarbures, surtout dans les eaux usées qui peuvent être déversées lors d'une fuite ou d'un dysfonctionnement et le lisier, mélange de déjections animales et d'eau, épandu sur les champs dans des conditions strictes pour les enrichir. Aujourd'hui, lorsque les gendarmes détectent une pollution, ils utilisent le plus souvent leur expérience, leur odorat et dans certains

cas des traceurs fluorescents pour en déterminer la source. Cette méthode n'est pas toujours efficace tant la source où l'origine du problème peut être éloignée du lieu de déversement du fait du courant, et la dilution dans une rivière en mouvement rend parfois la localisation impossible avec ces seuls éléments. Ce qui entraîne trop souvent l'absence de «coupable» faute de possibilité de remonter jusqu'à l'origine de ces altérations de la nature. «En effet, les gendarmes manquent de moyens techniques de détection des traces et donc souvent de preuves, même si dans la majeure partie des cas, ils sont efficaces car leur expérience dans le domaine est importante. De plus, il n'est parfois pas très indiqué de mettre son nez directement sur une eau polluée par un pesticide très toxique pour essayer de comprendre ce qui a pu tuer des centaines de poissons...». William Lacour travaille donc à l'implémentation d'une méthode d'analyse utilisable rapidement et simplement sur le terrain. «Je collabore avec des chercheurs de l'EPFL qui travaillent sur un nez électronique aspirant les «odeurs» avant de les analyser. La technologie montre un fort potentiel qui a besoin d'être évalué. Notre but est donc d'analyser la composition des sources de pollution les plus fréquentes: lisiers, d'origine porcine ou bovine, mais aussi eaux usées ou pesticides. Comme les coupables des pollutions restent difficiles à identifier, l'idée est de fournir une méthodologie qui permette de dire directement sur le terrain s'il s'agit d'une pollution provenant d'un lisier par exemple, suivi d'une analyse plus poussée au laboratoire, comme celle visant les antibiotiques contenus dans ce dernier, et ainsi proposer un protocole complet du terrain au laboratoire». Ce qui, in fine, pourrait permettre de relier avec quasi-certitude le produit incriminé à son lieu de provenance. «Il est important de préciser que notre seul but est l'expertise scientifique. C'est à la justice de déterminer les responsabilités réelles et les éventuelles peines que peuvent encourir les auteurs d'une pollution».

Les chiffres

Environ **30** cas d'atteintes à l'environnement enregistrés chaque année par la brigade du lac à Yverdon-les-Bains

1 sur **2** reste indéterminé

Trois questions à l'adjudant Paul Gerber, chef de la brigade du lac de Neuchâtel, Yverdon-les-Bains

Êtes-vous souvent conduits à devoir mener une investigation pour une pollution aquatique?

Nous travaillons dans une région avec de nombreuses exploitations agricoles et des entreprises qui peuvent être des sources de pollution. Des fuites de purin, des problèmes liés aux travaux d'épandage peuvent survenir. Ils peuvent entraîner des pollutions avec des conséquences extrêmement dommageables pour les plans d'eau. Le liquide peut souiller les routes, les jardins, les prairies, mais également les ruisseaux, la nappe phréatique ou d'autres types de plans d'eau avec une mortalité souvent importante des poissons. Ces déversements de lisier peuvent provenir de porcheries et d'exploitations agricoles. Le plus souvent, ce sont des erreurs de manipulation ou des maladresses, voire des défauts dans les installations qui peuvent être à l'origine du problème comme un tuyau mal branché. Une forte pluie juste après un épandage peut aussi causer des dégâts à l'environnement. Les agriculteurs commettent aussi parfois des infractions et c'est notre rôle alors d'intervenir et d'enquêter afin de dénoncer si possible le pollueur, encore faut-il avoir les moyens de prouver que le produit incriminé provient bien de telle ou telle exploitation.

Comment vous y prenez-vous?

La pollution doit tout d'abord parvenir à notre connaissance. Cela peut se faire via le 117. Un pêcheur ou des promeneurs qui découvrent une pollution dans un cours d'eau par la présence d'une mousse, d'odeur de purin ou alors parce que des poissons sont morts. Lorsque le cas est dénoncé, les gendarmes de la brigade du lac se déplacent systématiquement sur les lieux de la pollution afin de la constater. Nous tentons d'identifier le produit qui peut être de l'engrais de ferme, un produit chimique ou un hydrocarbure dans la majeure partie des cas. Lorsque nous avons pu l'identifier, nous observons les alentours et tentons de lier le produit à un lieu qui peut être une ferme, une STEP ou encore une entreprise. Nous nous y rendons afin de rencontrer le propriétaire et de l'auditionner le cas échéant. Un rapport de police est ensuite établi et le contrevenant dénoncé à la justice.

Quelle plus-value peut apporter l'école des sciences criminelles à votre démarche?

Elle est importante! Ce qui nous manque souvent dans ces enquêtes, ce sont les preuves techniques. Nous nous heurtons souvent à la difficulté de prouver qu'un produit provient bien de telle exploitation et qu'il est à l'origine de la pollution. Leurs technologies et leurs méthodes pourraient permettre de nous aider à identifier rapidement et sûrement la nature exacte du produit, puis à remonter aux sources potentielles et de comparer la substance prélevée à l'endroit pollué avec celle se trouvant dans la ferme ou l'exploitation. Pour l'instant, nos seuls atouts demeurent notre expérience du terrain, notre odorat et notre passion pour l'eau. Une méthode plus scientifique est évidemment bienvenue pour nous aider à lutter contre les «délinquants» ou «crimes» environnementaux!



Des prélèvements dans un domaine agricole et dans une STEP

15 h 30. Le rendez-vous est fixé avec un agriculteur qui exploite un domaine dans un village qui jouxte Yverdon-Les-Bains. À notre arrivée sur place, pas âme qui vive. Juste la quiétude de la campagne et une immense exploitation qui abrite bovins et porcins. L'adjudant Gerber, chef de la brigade du lac de la gendarmerie à Yverdon-Les-Bains, et le caporal G. sonnent à la porte de l'habitation. Quelques longues secondes s'écoulent avant que le propriétaire ne leur ouvre, comme surpris de les découvrir là. Tout sourire, il s'inquiète qu'un problème soit survenu. Ça n'est pas souvent que deux gendarmes débarquent chez lui. L'objet de leur visite : effectuer des prélèvements dans les lisiers afin d'en analyser la composition précise. Dans quel but ? Cette investigation instrumentale, directement sur le terrain, permet d'établir le profil des composés volatils pouvant être retrouvé dans une eau polluée ultérieurement, et pouvant alors servir à la comparaison. Les doctorants de l'École des sciences criminelles William Lacour et Vick Glanzmann s'y collent volontiers. Ils enfilent gants en latex et plongent leur long bras au bout duquel est accroché un petit seau afin d'extraire de la fosse le purin à analyser. Ils débutent par celle des bovins et répèteront l'opération quelques minutes plus tard pour les porcins. Deux bouteilles sont remplies pour chaque liquide. Les analyses seront effectuées dans la foulée à l'école des Sciences criminelles et à l'EPFL. Avant de nous laisser repartir, le paysan s'assure de pouvoir connaître les résultats de la composition de son engrais.

À 16 h, les gendarmes et les deux scientifiques sont accueillis par l'employé communal de Champagne qui exploite la STEP. Là aussi, il s'agit d'effectuer un prélèvement préventif des eaux à plusieurs stades du cycle d'épuration. Leur analyse permettra de connaître la nature exacte des substances s'y trouvant. Ces expérimentations de terrain doivent permettre de mettre au point une technique qui, à terme, pourrait aider la police directement sur les lieux d'une pollution afin d'en identifier la nature, mais également et surtout la source ou l'origine.



Sources de micropolluants également investiguées...

Les micropolluants sont des substances minérales ou organiques toxiques même à très faibles concentrations. Certains micropolluants sont persistants (p.ex. les polychlorobiphényles, PCBs) et se bioaccumulent dans les organismes vivants, alors que d'autres, moins persistants, sont également omniprésents dans l'environnement car relâchés quasiment en permanence (p.ex. les médicaments). La contamination de l'environnement aquatique par les micropolluants conduit parfois les autorités à interdire la consommation de certains poissons (comme c'est le cas, par exemple, pour les grandes truites et ombles chevaliers du lac Léman), ce qui a également des conséquences économiques pour une région. Pour prendre les mesures nécessaires à la diminution des rejets de polluants et appliquer les dispositions légales en la matière (p.ex. le principe du pollueur payeur), des méthodologies

et outils doivent être développés pour investiguer les sources rejetant de telles substances. Un travail de thèse de l'ESC s'est attaqué à la problématique de la pollution par les PCBs. Cette recherche a été réalisée par le Dr Nicolas Estoppey qui a pu bénéficier de la codirection du Professeur Pierre Esseiva de l'ESC et du Dr Luiz Felipe De Alencastro, Directeur du Laboratoire Central Environnemental de l'EPFL. Les concentrations des micropolluants dans l'eau étant extrêmement faibles et pouvant fluctuer avec le temps, les analyses chimiques n'ont pas pu être réalisées sur des échantillons d'eau prélevés ponctuellement. Pour y remédier, c'est la technique dite de l'échantillonnage passif qui a été utilisée car elle permet, sur le terrain, d'accumuler les polluants pendant plusieurs semaines dans des capteurs passifs. Ceux-ci peuvent être installés rapidement à de multiples sites d'une rivière et l'analyse des polluants accumulés dans les capteurs permet de remonter aux sources de pollution grâce à la mise en évidence d'augmentations de charges de polluants et de différence de « signatures chimiques » entre les sites. En se basant sur l'expérience acquise lors de cette recherche, cette méthode a été utilisée pour investiguer les rejets de plusieurs autres polluants, tels que les explosifs, les pesticides ou les produits pharmaceutiques.



Mélanie, 33 ans, Inspectrice à la brigade de police scientifique

 @policevd

LA POLICE CANTONALE
VAUDOISE **RECRUTE**
POLICIER.CH



A la gare de Cossonay-Penthalaz, le gérant de sécurité Willy Mermod sensibilise une personne à la prévention contre le vol.

Prévention criminalité

Pas « chocolats » les gendarmes engagés contre les cambriolages au crépuscule

Dans le cadre de la deuxième journée nationale contre les cambriolages, les gérants de sécurité de la Division prévention de la criminalité ont distribué dans les gares et les centres commerciaux un flyer garni d'un fondant chocolaté. Cette action de séduction était prolongée, pour la troisième fois, d'une opération forte dans le terrain qui a conduit à plusieurs interpellations de bandes de voleurs.

Propos recueillis par B.Ds

Deux minutes pour savourer une mignardise au chocolat: il ne faut pas davantage de temps à un monte-en-l'air pour s'introduire chez vous. Tel était le thème de la deuxième journée nationale de prévention contre les cambriolages menée le 31 octobre par les polices de Suisse romande et du Tessin. Adoptant la formule, la Police cantonale vaudoise et les polices communales ont distribué au grand public, ce jour-là dans les gares et les centres commerciaux, plus de 7000 flyers garnis de leur friandise. Selon la formule « en parler c'est bien, être actif c'est mieux », la Police cantonale a doublé cette action d'opérations de surveillances dans les zones les plus menacées du territoire vaudois. Une présence accrue des gendarmes notamment, qui s'est avérée payante. Arnold Poot, chef de la Division prévention de la criminalité et le major Ivan Ferrari, chef opérationnel de la gendarmerie, ont noté que ces opérations concrètes ont abouti à plusieurs interpellations.

Dans les statistiques, le vol par effraction et introduction clandestine est en baisse depuis quelques années. Ainsi en 2015, pour



Court et à saveur chocolatée, le message de la journée de prévention contre le cambriolage a été distribué à plus de 7000 personnes.

le canton de Vaud, 7529 cas ont été enregistrés, soit 35 % de moins qu'en 2014. Néanmoins, il ressort de l'analyse des activités saisonnières des cambrioleurs, qu'ils sont toujours plus actifs dès que les jours raccourcissent. Cela se vérifie encore dans les décomptes hebdomadaires des larcins dans les habitations. En 2016, d'une soixantaine en septembre, l'on passe souvent à près du double dans les semaines de novembre et décembre. Commises, pour la plupart, aux heures préférées des crocheteurs, soit entre 16h et 20h. D'où les opérations conjointes «crepusculo» fixées dès le jour de passage à l'horaire hivernal. Aux aguets dès cette période, les malandrins ont vite fait de repérer les logements ou les résidences qui ne sont pas éclairés et où rien ne révèle la présence d'occupants. Pour peu que leur cible soit mal protégée, ils mettront deux minutes pour se trouver un accès, le forcer et s'emparer de leur butin. C'est à cela que les gérants de sécurité de la Division prévention de la criminalité, ainsi que les agents des polices communales, ont sensibilisé la population lors de la journée nationale du 31 octobre.

De l'opérationnel qui paie

Deuxième phase de l'entreprise, il a été décidé de renforcer la présence de policiers dans le terrain. Ainsi, les patrouilles sensibilisées



Chef de la division prévention de la criminalité, le commissaire Arnold Poot a participé à la sensibilisation des usagers des gares du canton.



A la fin décembre, la chienne Ziva, a conduit les hommes de la brigade canine sur les traces de deux auteurs interpellés près du Mont-sur-Lausanne suite à plusieurs vols



Trois questions au major Ivan Ferrari, chef opérationnel de la gendarmerie

Pourquoi la Gendarmerie s'est engagée dans cette opération?

C'est la troisième année consécutive que «Crepusculo» est mise sur pied dans le but de lutter contre la récurrence des vols en début de soirée. Lutte qui fait partie des objectifs stratégiques fixés par le commandement de la Police cantonale.

En quoi a consisté l'engagement «Crepusculo» et comment ont été ciblés les secteurs d'interventions?

Il est planifié sur six mois, de fin octobre à fin mars. Les patrouilles et unités de la gendarmerie ne sont pas seules. Outre celles-ci, participent les polices communales, les corps des gardes frontière (Cgfr) et la police de sûreté et sa Division coordination et renseignements judiciaires (DCRJ). Trois niveaux d'intervention ont été conçus. Le premier, standard, voit les patrouilles habituellement à l'œuvre se mobiliser dès qu'un événement spécifique, une fuite ou un délit sont avérés. L'officier de permanence de la Gendarmerie coordonne les actions et engage des effectifs supplémentaires pour des bouclages ou des contrôles et, si nécessaire, sollicite les entités partenaires, polices communales ou autres. Au deuxième échelon, en cas de nouveaux délits ou si l'analyse de la Division de coordination de la sûreté perçoit des activités délictueuses, nous engageons davantage d'intervenants en planifiant des opérations. Enfin, troisième stade, si une vague

de cambriolages dans un secteur défini est avérée on détache plus encore de patrouilles de toutes les entités de la gendarmerie, afin de mener des actions adaptées à la situation et d'une durée déterminée. La collaboration avec la DCRJ est alors renforcée comme avec les polices communales et la Sûreté qui peut mettre aussi des moyens à disposition dans cette circonstance. Chacun de ces trois degrés opérationnels est établi au gré des informations sortant, tant des rapports hebdomadaires que du bulletin cartographique «Crepusculo», mis à jour quotidiennement, et qui recense et situe les cambriolages dans le canton de Vaud et ses voisins directs. Il faut aussi savoir que ces activités se font en plus de l'ouvrage quotidien normal des unités. Et qu'à chaque fois cela fait appel aux compétences de nos hommes, à leur flair et à leur connaissance du terrain.

Quel bilan pour vous au terme d'une telle mobilisation? Et vérifie-t-on là qu'il y a un intérêt à prolonger des actions de pure prévention par de l'opérationnel très concret?

Le bilan définitif ne peut pas être tiré avant le terme de la mission, soit au début avril. Mais je peux déjà dire qu'il y a eu de belles arrestations, notamment durant les fêtes de fin d'année. C'est dû à la souplesse et à la mobilité du concept et à la motivation de nos collaborateurs de toutes les entités engagées.

Quant à l'utilité de relier prévention et opérationnel elle ne fait pas de doute. En matière de prévention, nous avons tout intérêt à user des canaux de communication sous toutes leurs formes. Ainsi que du concept «Police population» qui amène souvent les citoyens eux-mêmes à nous donner des informations crédibles conduisant à des interpellations. Mais bien sûr que la boule de cristal qui nous permettrait d'anticiper les actions des délinquants nous manque encore. Il faut travailler à la mettre en place.

Propos recueillis par B.Ds

en priorité aux objectifs de «Crepusculo» ont la faculté d'enclencher une montée en puissance des interventions au gré de l'évolution des risques et de leur localisation.

De l'ouvrage payant puisqu'il a conduit, entre autres, à l'interpellation d'une vingtaine de cambrioleurs sur la période des fêtes de fin d'année. «Une arrestation conduit parfois à la diminution de délits dans la zone écumée par les délinquants», remarque Arnold Poot. Une indication qui se vérifie dans la baisse de près de 25% du nombre hebdomadaire de vols dans les habitations dans les semaines qui ont suivi.

Flagrants délits

Outre l'effet dissuasif, la présence des policiers a aussi abouti à des interpellations en flagrants délits. Telle celle de ces deux délinquants d'origine serbe, pris en chasse le 30 décembre dans la région du Mont-sur-Lausanne par Ziva, la chienne de la brigade canine de la gendarmerie. L'enquête a montré qu'ils avaient commis cinq vols. En collaboration avec les brigades de la police de sûreté, elles aussi partenaires de l'opération «crepusculo», ces prises en flagrants délits

conduisent aussi à la détection de matériel d'identification (empreintes, cellules ADN). Et de temps à autre, à la preuve que plusieurs fric-frac ont été le fait de mêmes bandes de délinquants.

À la Division prévention de la criminalité, Arnold Poot constate une fois encore que la collaboration de la population ainsi que l'association avec des sociétés privées de sécurité ont aussi contribué au bon bilan de l'opération de la fin de l'année dernière. Les personnes qui équipent leur résidence d'appareils de détection connectés à un smartphone et l'implication d'entreprises de sécurité font également leur preuve, notamment en ce qui concerne le processus de «levée du doute» qui conduit, alors seulement, à l'engagement d'une patrouille de police. Sont aussi dissuasives les précautions élémentaires indiquant une présence à la tombée du jour consistant à éclairer son logement, à y laisser résonner un poste de radio ou un dispositif de leds simulant la luminosité d'un écran de télévision. Tout ceci s'avérant plus efficace encore lorsque c'est renforcé par des systèmes éprouvés de verrouillage et de protection des habitations.



Le spécialiste des utilitaires

Nous offrons des solutions adaptées à chaque situation et nous mettons à disposition notre grande expérience et nos compétences pointues en matière d'utilitaires lourds, d'utilitaires légers ainsi que de véhicules familiaux et de loisirs.

LARAG Romandie



Mercedes-Benz

New Vito fourgon

Sprinter

Arocs



www.larag.com

LARAG SA Satigny

Rue de la Bergère 42
1217 Meyrin
Tél. 022 989 39 10

LARAG SA Echandens

Route d'Yverdon 18
1026 Echandens
Tél. 021 701 42 42

LARAG SA Chablais

Z.I. Boeuferrant
1870 Monthey
Tél. 024 473 75 75

LARAG SA Yverdon

Rue de la Blancherie 2
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 445 64 04



13:50

Vous apprenez que le Pérou
abrite les pires araignées au monde.

Là maintenant,
vous vous demandez si
votre anti-moustiques sera suffisant.

Mundo

Assurance voyage
à l'étranger

Santé®

Vie®

Patrimoine®

Entreprise®



Assuré. Là. Maintenant.

Les assureurs membres du Groupe Mutuel



Sandra Lecci devant le terrain de Chavannes-près-Renens

Portrait

Le rugby, un sport pour les femmes? Portrait d'une collaboratrice de la Police cantonale

Le Championnat d'Europe de rugby féminin à XV s'est tenu à Madrid l'automne dernier. Sandra Lecci, stagiaire post-licence à la Direction du Renseignement, de l'Information et de la Stratégie, s'y est rendue avec l'équipe nationale suisse. Pour le public non averti, la tenue d'une telle compétition peut surprendre. Pourtant, le rugby féminin se développe année après année et rassemble de plus en plus de joueuses au niveau régional.

Réalisé par Noé Morel

Sandra Lecci est loin de ressembler aux imposants rugbymen qui défraient la chronique: mince et élancée, elle n'en est pas moins une véritable rugbywoman. Sélectionnée dans l'équipe nationale suisse féminine de rugby à XV, elle a récemment participé aux championnats d'Europe à Madrid. «J'étais fascinée par ce sport et je voulais en faire depuis l'adolescence», raconte Sandra. «J'aime les sports de contacts. J'ai pratiqué le judo pendant plusieurs années. Puis, j'ai eu envie de pratiquer un sport collectif, avec des contacts, mais surtout un esprit d'équipe. Le rugby regroupe tous ces aspects et nécessite de s'impliquer à fond. On joue avec son corps et le mental. On est tellement pris qu'on ne pense plus à rien d'autre». Elle commence à en jouer à l'Université de Lausanne qui comprend une équipe mixte de rugby à 7. Avec un nombre de joueurs plus restreint, le rugby à 7 a une tout autre dynamique, car le terrain est identique à celui du rugby à XV. Participant régulièrement aux entraînements, elle progresse vite et rencontre d'autres filles qui partagent sa passion. «Dans l'équipe, il y avait beaucoup de va-et-vient, notamment

des étudiantes venues passer un semestre à l'Unil. Certaines joueuses étaient très expérimentées, car elles pratiquaient activement le rugby dans leur pays d'origine». Ces rencontres permettent à Sandra de participer à quelques matchs régionaux, notamment avec l'équipe de Nyon-Monthey, mais pas seulement: «Il faut savoir que le rugby féminin, c'est une grande famille. Il est assez fréquent que des équipes s'empruntent des joueuses. Une fille m'a invité à aller jouer un tournoi dans son équipe en Belgique. C'était vraiment super de pouvoir partager ces moments».

La création des Alba Ladies

Sandra relève qu'il y avait quelques inconvénients à faire partie de cette formation. «Il y avait peu de possibilités de réaliser des matchs, étant donné le faible nombre de joueuses. Ensuite, les tournois faisaient qu'il n'y avait pas de stabilité dans l'équipe et la stabilité est essentielle pour progresser et développer un vrai esprit d'équipe». L'idée de créer une équipe féminine de rugby à XV fait alors son chemin dans l'es-

prit de Sandra et de ses coéquipières. Elles contactent le club Albaladejo (voir encadré), fondé en 1969, et soumettent leur projet au comité. D'emblée, celui-ci est séduit à l'idée d'intégrer une équipe féminine au club. Les réflexions sont initiées à partir de mai 2015 et l'équipe voit le jour trois mois plus tard. «Les entraînements ont très rapidement commencé, ainsi que le recrutement de nouvelles joueuses. Assez vite, nous avons pu constituer une équipe et participer à des matchs amicaux. Actuellement, nous sommes 20 joueuses régulières et nous avons souvent des nouvelles recrues qui arrivent. On essaie de recruter encore, car on doit avoir au minimum 30 joueuses licenciées pour pouvoir participer au championnat officiel féminin, ce qui est notre objectif pour l'année 2017».

Sélection dans l'équipe suisse et participation au Championnat d'Europe

En plus d'évoluer parmi les Alba Ladies, Sandra a été sélectionnée au cours de l'année 2016 en vue de participer au Championnat d'Europe à Madrid. La Fédération suisse de rugby sélectionne chaque année ses joueuses au cours de stages de plusieurs jours, au terme desquels une équipe est constituée. Celle-ci comprend quinze titulaires et huit remplaçantes au moins. «Ça n'a pas été facile de jouer dans l'équipe suisse au début. Certaines joueuses y jouent depuis huit ans et il a fallu que je fasse deux matchs pour que les filles m'acceptent comme l'une des leurs». La langue a aussi constitué une frontière, puisque l'équipe compte princi-

palement des Suissesses alémaniques. Arrivée à Madrid le 5 octobre, l'équipe suisse a logé avec 4 autres équipes dans un hôtel en périphérie de la ville. Le séjour impliquait des entraînements réguliers, des séances de fitness et de détente, toujours en équipe! La Suisse a disputé un premier match contre les Pays-Bas (0-55) et le deuxième contre la Russie (0-51). Deux défaites cuisantes, que Sandra explique par une grande différence de niveau. «Parmi les joueuses russes et hollandaises, certaines sont des professionnelles issues du rugby à 7. Leur niveau est donc complètement disproportionné». La Suisse a finalement disputé la cinquième place contre la République tchèque et l'a emporté 24 points contre 12. L'enjeu du championnat était de taille, l'équipe victorieuse ayant une chance de se qualifier pour les mondiaux, qui se déroulent cette année à Dublin. «J'ai énormément appris de ce séjour à Madrid. Sur le plan personnel, j'ai pu rencontrer beaucoup de joueuses et je me suis intégrée dans l'équipe nationale.



Rejoignez l'Albaladejo Rugby Club !

Fondé en 1969, le club lausannois de rugby est le premier de son genre en Suisse. Une équipe masculine y évolue fièrement en ligue nationale B, tandis que l'équipe féminine se prépare à intégrer la ligue féminine officielle. Il compte également une école de rugby, ouverte aux jeunes de 5 à 18 ans. Le club offre un encadrement complet, appuyé dans cette tâche par des entraîneurs reconnus.

Pour les intéressées et les intéressés, les entraînements ont lieu chaque semaine les mardis et jeudis soirs à partir de 20 h au centre sportif de Chavannes-près-Renens (Route de Praz Véguey)! Plus d'infos sur <http://albaladejo-rugby.com/>

Ensuite au niveau du jeu, j'ai progressé et acquis de l'expérience, car les coachs nous ont fait faire des exercices variés. J'espère vraiment que je pourrais continuer à jouer dans cette formation, du moins je vais tout faire pour».



Sandra Lecci, au centre, en pleine action.
Photographie de Olivier Gehin®.

Le rugby féminin en Suisse

Par rapport au rugby à XV masculin qui comporte plusieurs ligues, le rugby féminin à XV est peu développé au niveau suisse. Il ne compte qu'un championnat avec 5 équipes. «Ce qui limite les possibilités, c'est le nombre de joueuses», confie Sandra. Il est en effet difficile pour une équipe qui s'entraîne de réunir 30 joueuses régulières. Ceci a d'ailleurs contraint les clubs à fonctionner selon le système des «ententes», c'est-à-dire que deux formations (ou plus) se mettent ensemble pour constituer une équipe et ainsi pouvoir participer au championnat. Néanmoins, ce sport a le vent en poupe et de plus en plus d'équipes se créent. Après Lausanne en 2015, deux équipes ont vu le jour à Zug et à Winterthur courant 2016. Celles-ci sont aussi limitées par leur nombre de joueuses, si bien que le comité du rugby féminin suisse s'est penché sur la question et a

mis en place un championnat parallèle dit de «développement», visant à promouvoir et développer ce sport à l'échelon local. Créé en août 2016, il permet aux équipes ne disposant pas d'assez de joueuses de disputer des matchs contre n'importe quelle équipe. Il favorise ainsi les petites équipes en leur donnant l'occasion de se confronter aux autres et de pouvoir évoluer. De 250 licenciées, le rugby féminin à XV est passé à 400 licenciées en quelques mois.

Ils griffent la glace



Coup de cœur

À la fin janvier dernier, l'appointé Sébastien Jaquier (à gauche) et le gendarme Yann Mages (à dr.) en poste au Sentier, ont chaussé leurs patins à glace pour rester au contact du public. Il y avait à faire pour informer ou rassurer les nombreux promeneurs et patineurs venus profiter de la magie du lac de Joux, une nouvelle fois gelé durant quelques jours sur toute sa surface.

B.Ds



Systèmes d'alarme

dès
CHF **79.-***/mois

« Tout compris » !

- Etude gratuite sans engagement
- Installation et mise en service
- Traitement des alarmes 24h/24
- Vérification audio et vidéo
- Communication par GSM gratuite
- 2 interventions gratuites par an
- Garantie et maintenance

**Calculé sur la base d'un package
Caméra à CHF 2190.-, prix hors TVA*



Et vous, comment protégez-vous votre foyer ?

Choisissez plutôt les services de sécurité et systèmes d'alarme du leader suisse.

